

Axé sur le client.
Axé sur les relations.



www.groupeconseilenassurance.ca

Avantages individuels pour les dirigeants



Comment votre organisation réagirait-elle au cas d'un cadre supérieur invalide dont les droits aux prestations seraient considérablement limités en raison de l'incapacité de l'assureur collectif à offrir la couverture prévue ?

- Le marché canadien de l'assurance collective a offert des augmentations très limitées des niveaux de prestations au cours de la dernière décennie et n'assure généralement qu'une partie de la rémunération totale d'un dirigeant ;
- Les assureurs limitent la couverture aux dirigeants qui ont des revenus élevés et/ou qui tirent une grande partie de leurs revenus de gains liés à la performance (c'est-à-dire des primes, d'autres accords de rémunération incitative et des commissions) ; et
- Par conséquent, bon nombre de ces programmes ne sont pas en mesure d'offrir aux employés les plus anciens de l'organisation les niveaux d'avantages sociaux prévus pour tous les autres employés.

Les organisations adoptent généralement l'une des deux approches suivantes lorsqu'elles offrent une couverture supplémentaire à leurs programmes d'assurance collective :

- 1) Rendre leurs dirigeants « entiers » avec les autres employés en mettant en place une couverture basée sur la formule d'avantages sociaux à laquelle tous les autres

Axé sur le client.
Axé sur les relations.



www.groupeconseilenassurance.ca

employés ont droit ; ou

- 2) Offrir un programme d'avantages sociaux plus complet qui reconnaît la structure de rémunération des dirigeants et l'ancienneté au sein de l'organisation.

GCA travaillera en étroite collaboration avec vos cadres supérieurs en ressources humaines pour comprendre la philosophie de votre entreprise, vous fournir des conseils sur les tendances du secteur et vous donner votre avis sur la position concurrentielle de votre programme d'assurance vie et invalidité. Cela impliquera un examen de votre :

- Conception du plan ;
- Limites des prestations contractuelles ;
- Dispositions contractuelles et définitions ; et
- Dettes patronales non financées pour lesquelles les droits aux prestations ont été stipulés dans les contrats de travail.

GCA propose des solutions qui répondent aux objectifs d'avantages sociaux des cadres supérieurs de votre organisation en :

- 1) Créer des avantages sociaux plus innovants pour les dirigeants dans le cadre d'un régime d'avantages sociaux global ; et
- 2) Aider à protéger, récompenser et fidéliser vos cadres supérieurs.

Ratios de remplacement du revenu en cas d'invalidité

L'exemple suivant illustre l'impact du plafond maximal d'ILD d'un régime collectif sur la protection du revenu d'un dirigeant.

Axé sur le client.
Axé sur les relations.



www.groupeconseilenassurance.ca

LE GROUPE CONSEIL EN ASSURANCE

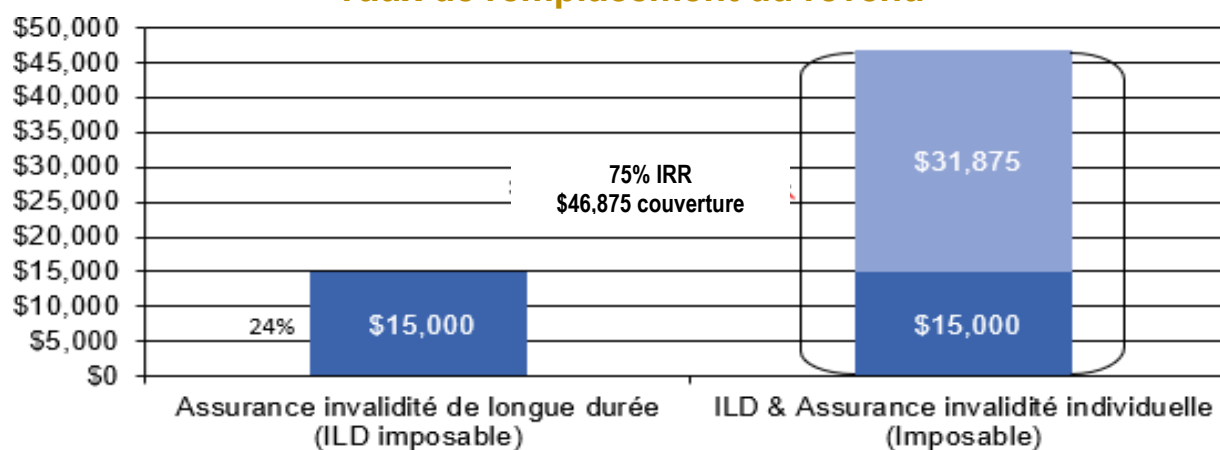
Revenu Annuel Brut	\$750,000
Salaire (rémunération assurable, excluant les bonis)	\$500,000
Bonis	\$250,000
Revenu Mensuel Net	\$62,500
Prestations maximums assurance invalidité (imposable)	\$15,000
Ratio de remplacement du revenu avant impôt	24%
Prestation cible en supposant un ratio de remplacement du revenu imposable de 75%	\$46,875
Montant du manque à gagner	\$31,875

Structures des programmes pour personnes handicapées

Un seul dirigeant : politique complémentaire

- Couverture personnelle non imposable ; et
- L'employeur rembourse la prime au dirigeant.

Taux de remplacement du revenu



Deux cadres ou plus : Programme d'assurance-salaire (WLRP)

- Les primes sont déductibles d'impôt par l'employeur, mais ne constituent pas un avantage imposable pour le dirigeant ;
- Rabais sur les primes allant jusqu'à 25 pour cent ; et
- Doit être fourni à tous les dirigeants éligibles d'une catégorie définie

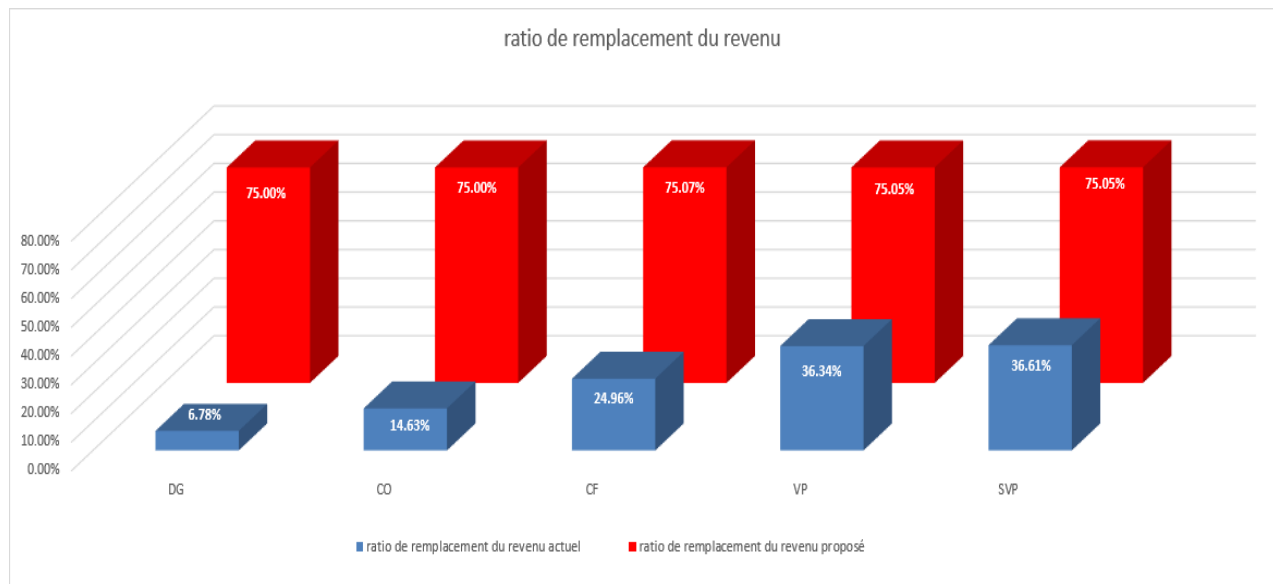
Axé sur le client.
Axé sur les relations.



www.groupeconseilenassurance.ca

LE GROUPE CONSEIL EN ASSURANCE

Ratios de remplacement du revenu



Clause de non-responsabilité: Les tarifs ne sont que des projections et non une offre à assurer. Ils sont soumis à une souscription médicale et financière complète. Tous les tarifs sont valables pour les non-fumeurs. Les taux peuvent être supérieurs ou inférieurs ou non offerts en fonction des résultats obtenus. Devis préparés le 27 novembre 2017 et sujets à changement. Pour Lloyd's, tous les mandats sont de 5 ans.

Groupes de direction plus importants : couverture garantie des problèmes

- Niveaux d'avantages pour les groupes de 10 personnes ou plus avec seulement deux questions de qualification ;
- Rabais sur les primes allant jusqu'à 25 pour cent ;
- Prestations mensuelles disponibles jusqu'à 25 000 \$ (selon le nombre d'assurés) ;
et
- Les réclamations sur les contrats individuels n'ont pas d'impact sur les réclamations ILD collectives (isolant votre programme en cas de mauvaise expérience en matière de réclamations) ;

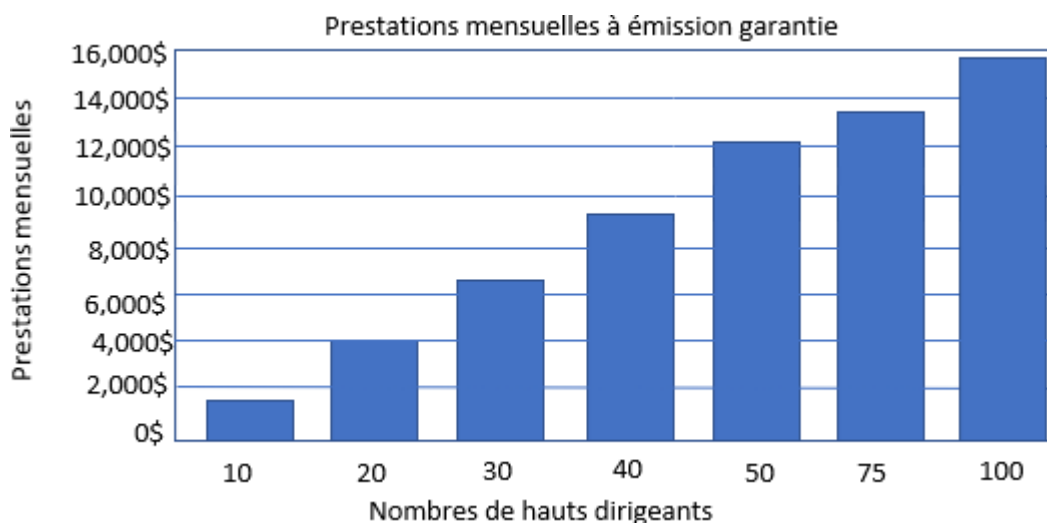
Axé sur le client.
Axé sur les relations.



www.groupeconseilenassurance.ca

LE GROUPE CONSEIL EN ASSURANCE

Avantage d'émission garanti



Assurance vie pour cadres

- La formule d'un régime collectif prévoit habituellement un multiple des gains jusqu'à une prestation globale maximale ;
- La définition des gains assurés exclut souvent les primes ou les revenus incitatifs ;
- Si une couverture supplémentaire est disponible, elle nécessitera une souscription médicale ;
- L'assurance temporaire individuelle offre des durées de prime minimales garanties de 10 ans, des dispositions contractuelles améliorées et une portabilité totale ;
- Les taux individuels à terme ont connu des réductions significatives au cours des 10 à 20 dernières années ; et
- Les coûts sont désormais souvent égaux ou inférieurs à ceux des programmes d'assurance vie optionnels collectifs.

L'expérience de GCA sur le marché des avantages sociaux pour les dirigeants s'étend sur des centaines de clients et 40 ans de travail de conseil. Notre approche consiste à apporter des stratégies et des solutions pratiques aux besoins de nos clients. Pour plus d'informations, contactez un conseiller GCA dès aujourd'hui.

Axé sur le client.
Axé sur les relations.



www.groupeconseilenassurance.ca

**Canada Est et Ontario
(Anglais) :**

Guy Bentley, Président
(416) 363 0072
gbentley@iagi.ca

Canada Ouest (Anglais) :

Janice Tchida,
Conseillère en Assurance
(587) 393 2813
jtchida@iagi.ca

Québec (Français) :

Lissa-Marie Brossard,
Conseillère en assurance de
personnes
(514) 348 9422
lbrossard@iagi.ca